

été très justes et utiles. Par conséquent, mon parti a l'intention d'appuyer l'amendement que nous avons fait inscrire au *Feuilleton* et de rejeter la fourberie politique du Nouveau parti démocratique qui tente de démontrer qu'il est le seul parti à se préoccuper de cette question.

● (1510)

Ceci dit, j'aimerais mentionner une autre question à laquelle je m'oppose. Je n'avais pas l'intention de me lancer dans ce débat, mais des députés du Nouveau parti démocratique ont donné l'impression hier que je n'avais proposé cet amendement que pour pallier une toute petite fraction de ce fardeau.

Une voix: C'est absolument vrai.

M. Woolliams: Le député affirme que c'est vrai, mais il ne saurait être plus dans l'erreur. Si le Parlement était saisi de la loi sur les banques ou de la loi sur l'intérêt, j'adopterais certainement une attitude différente. Si un député tentait de proposer une modification de la loi sur les banques ou de celle sur l'intérêt par le truchement du projet de loi actuel, on lui dirait qu'il outrepassa le Règlement.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Je crois que tout ce que je puis dire c'est que les arguments de ces députés présentent tellement de failles qu'ils ne sont que pure hypocrisie.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Ils ne peuvent pas dire la même chose de mon attitude d'hier, parce que j'ai pris la parole pour appuyer leur premier amendement, qui était fondé sur des raisons d'ordre pratique plutôt que politique dans une tentative pour atteindre cet objectif. Le député déclare que nous devons nous mettre à la tâche, légiférer et cesser toute obstruction systématique.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, après avoir entendu une telle déformation de la réalité, on reste sidéré. On ne saurait guère ajouter, foi à tout ce que le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) vient de dire. Étant donné que la réalité échappe au député, selon toute apparence, je lui rappelle que lorsqu'il a proposé l'amendement au comité, les membres du NPD lui ont déclaré en privé et publiquement que c'était une bonne idée.

M. Woolliams: Pourquoi ne l'appuyez-vous pas alors au lieu de politiquer?

Une voix: Ne criez pas si fort, Eldon.

M. Broadbent: Le compte rendu indique qu'on a insisté au comité pour qu'il mène son raisonnement à sa conclusion logique et plausible, c'est-à-dire que le gouvernement n'est aucunement justifié à exiger d'un bénéficiaire d'un prêt de la SCHL plus qu'il ne paie lui-même pour le même prêt. D'autant plus que le bill à l'étude renferme des dispositions prévoyant des frais administratifs pour ces transactions au-delà du 1 p. 100 additionnel que le ministre demande.

Loi sur l'habitation

Le député critique vivement le Nouveau parti démocratique et pourtant il a dit, et le compte rendu le prouve, que notre argument était juste. Il l'a dit au comité et au cours du débat hier. Il s'est dit disposé à accepter notre théorie. Aucune accusation n'était justifiée, disait-il; alors quelle belle excuse a-t-il trouvée pour justifier l'absurdité qu'il propose au lieu de cela? L'excuse pour moi, c'est que nous avons un gouvernement avec lequel il a réussi comme affairiste. La seule raison pour laquelle l'amendement sera adopté, dit-il, c'est que le noble ministre a dit qu'il collaborerait.

Je me permets de rappeler au député que son parti et le nôtre réunis représentent une majorité, et que s'il ne se montrait pas insultant de la façon la plus hypocrite qui soit, en politiquant, il répéterait ce qu'il a dit hier et admettrait la logique de la prise de position du NPD. S'il tient vraiment à ce que le gouvernement modifie le bill à l'étude dans le sens qu'il préconisait hier, il n'a qu'à appuyer l'amendement du député de Broadview (M. Gilbert). Le député de Broadview s'est orienté vers la prise de position du parti du représentant de Calgary-Nord. Plutôt que de critiquer faussement et hypocritement le Nouveau parti démocratique, qui a accepté sa suggestion plausible à l'étape du comité, l'a appuyé, a donné plus de poids à sa théorie à la Chambre hier, il devrait, selon moi, renoncer à ses manœuvres politiques et s'efforcer, de concert avec les autres partis de l'opposition, de donner suite à la politique que vous avez proposée vous-même au comité et proposée à la Chambre hier...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait s'adresser à la présidence.

M. Broadbent: Excusez-moi, monsieur l'Orateur, je me suis laissé emporter par l'émotion.

Une voix: Mais pas par la logique.

M. Woolliams: La vérité vous effraie.

Une voix: Il n'y a aucune logique.

M. Broadbent: Je ne peux pas ne pas répondre à un argument soulevé par le député. Il semble ne tenir aucun compte de la logique, mais il écoute la radio. Il a déclaré avoir entendu récemment à la radio que le NPD avait laissé entendre qu'il était le seul parti s'intéressant aux taux d'intérêt. Il proteste bruyamment que tel n'est pas le cas et que le parti conservateur s'y intéresse également. Je lui suggère de prouver le grand intérêt qu'il exprime en appuyant le NPD lorsque l'occasion se présentera et non pas à l'occasion de ce bill.

J'aurais dû me douter que le député de Calgary-Nord, qui est député depuis bon nombre d'années, aurait su que nous ne pouvons discuter de la loi sur les banques lorsqu'il s'agit d'une série d'amendements à la loi nationale sur l'habitation. Nous verrons si le député est hypocrite ou non lorsque nous proposerons un amendement à la loi sur les banques quand cette mesure sera à l'étude. Cet amendement aura deux objectifs: obliger les banques à consacrer une certaine proportion de leurs investissements au logement et à appliquer des taux d'intérêt n'excédant pas leur taux préférentiel. Lorsque nous étudierons sérieusement les taux d'intérêt, le NPD proposera cet amendement; nous verrons alors quelle sera la position adoptée par le député de Calgary-Nord et son parti et qui joue un jeu hypocrite.